

205.	Décision du 8 juillet 1884 mettant une somme brute de 500 fr. à la disposition de M. le Résident de Taravao à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet. ....	204
206.	Décision du 8 juillet 1884 désignant M. Ours, chef de bureau des Directions de l'Intérieur, pour soutenir devant le conseil du contentieux administratif les actions intéressant la colonie ....	204
207.	Arrêté du 9 juillet 1884 nommant les membres de la Chambre d'agriculture de Papeete. ....	205
208.	Décision du 10 juillet 1884 confiant au Directeur de l'Intérieur la présidence du conseil du contentieux administratif. ....	206
209.	Décision du 10 juillet 1884 appelant divers magistrats à faire partie du conseil du contentieux administratif. ....	206
210.	Décision du 11 juillet 1884 nommant M. Prud'homme, aide-commissaire de la marine, commissaire du Gouvernement près le conseil du contentieux administratif. ....	207
211.	Décision du 12 juillet 1884 désignant M. Luzio, sous-commissaire de la marine, pour soutenir devant le conseil du contentieux administratif les actions intéressant l'État. ....	208
212.	Décision du 12 juillet 1884 mettant une somme brute de 778 fr. 35 c. à la disposition du Résident de Taravao pour être distribuée en primes aux agriculteurs. ....	208
213.	Décision du 12 juillet 1884 mettant une somme brute de 9,159 fr. 79 c. à la disposition de M. Ours, chef du 1 <sup>er</sup> bureau de la Direction de l'Intérieur, pour être distribuée en primes aux agriculteurs de Tahiti et de Moorea. ....	209
214.	Décision du 30 juillet 1884 relative au déclassement de diverses catégories de timbres-poste. ....	210
215.	Décision du 31 juillet 1885 rapportant la décision locale du 16 novembre 1883 et réglant la composition des conseils de guerre permanents dans la colonie. ....	210
216 à 228.	Nominations, mutations, etc. ....	212

N° 195. — *CIRCULAIRE ministérielle portant notification d'une décision du Conseil d'Etat du 18 janvier 1884. — Règles à observer relativement à la pratique du cumul d'une pension avec un traitement d'activité* (décision y annexée).

(Direction de l'Établissement des Invalides, bureau des Pensions et Secours. — 1<sup>re</sup> Direction: Personnel. — 2<sup>e</sup> Direction: Matériel. — 3<sup>e</sup> Direction: Services administratifs. — 4<sup>e</sup> Direction: Comptabilité générale — Colonies. — Contrôle central.)

Paris, le 2 avril 1884.

MESSIEURS, — Dans une circulaire du 6 novembre 1882, insérée au *Bulletin officiel*, page 745, un de mes prédécesseurs a retracé les règles applicables au cumul d'une pension de retraite avec un traitement d'activité. Un point, toutefois, restait à déterminer relativement à la pratique de ce cumul: celui de savoir quel était le caractère d'après lequel on devait considérer comme militaire ou